

ou plus d'une année. Cela concerne des personnes, en situation de détresse morale et/ou en difficulté financière et administrative.

Le service des tutelles nous a contactées, dès réception de notre courrier. Nous leur avons présenté l'activité AAD, le profil des GEF et notre structure organisationnelle. Ils sont vivement intéressés par nos prestations d'assistance administrative à domicile et notre gestion de l'activité. Selon la directrice, de très bonnes synergies existent entre nos deux organismes, ce qui faciliterait une collaboration gagnant/gagnant, selon elle. Par contre, ils ne sont pas encore prêts structurellement, pour nous transmettre des mandats AAD et doivent encore définir un cahier des charges. Nous nous tenons mutuellement informés du développement de nos activités réciproques.

Pro Senectute fait une campagne d'information à Genève, auprès de toutes les personnes touchant l'AVS, pour leur proposer une nouvelle prestation, soit : ouvrir une consultation sociale pour aider les personnes âgées, correspondant aux critères, à remplir une demande d'allocation d'impotence légère, comme la loi entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011 le leur permet. Mme Cramer souhaite que 3 ou 4 GEF/AAD puissent se rendre chez Pro Senectute, pour remplir les demandes de leurs usagers. Les AAD ont les compétences pour entrer dans l'intimité des gens avec professionnalisme et délicatesse.

Dans la même optique, le CIR, centre d'information et de réadaptation, association pour le bien des aveugles et malvoyants, engage une AAD une journée par semaine, pour remplir les demandes d'allocation d'impotence légère, gérer et mettre à jour les dossiers, coordonner l'activité avec les assistants sociaux et les ergothérapeutes.

Pour répondre au développement de l'activité et aux besoins du marché, nous avons demandé au FFPP,



Fonds pour la formation professionnelle, une subvention pour les prochaines formations continues AAD, nous pourrions aussi adapter et compléter ces formations, selon les besoins spécifiques du public-cible à Genève.

Cela concerne un approfondissement et des compléments de formation dans les domaines suivants :

- Mandats Juridiques, Curatelle
 - Assurances et politique sociale
 - Cahier des charges de l'AAD
 - Techniques d'entretien dans la relation d'aide
 - Gestion et suivi d'un budget, paiements, papiers à domicile
 - Remplir une déclaration d'impôt
 - Psychologie de la personne âgée
 - Maladies psychiques et handicaps les plus courants
 - Correspondance spécifique liée à l'activité et terminologie
 - Bureautique, approfondissement
 - Module pédagogique de transmission d'outils mémo-techniques pour le coaching des personnes à accompagner, dans la gestion de leur budget et leurs démarches administratives.
- Pour 2011, l'objectif est d'obtenir la certification Eduqua, afin que toutes les formations continues que nous prodiguerons puissent être reconnues comme modules capitalisables et donnent directement accès au chèque annuel de formation.

Le 15 mars 2010, nous avons présenté l'activité d'assistance admi-

nistrative à domicile à l'école de gestionnaire en intendance aux futures diplômées GEI.

Ces formations continues sont proposées sous la forme de module qui compléteront la formation GEI pour pouvoir proposer ces compétences à des populations ayant des besoins spécifiques dans le domaine.

De nombreuses questions ont été posées et les personnes présentes étaient très intéressées par cette formation continue. La principale demande a été : quand pouvons-nous suivre ces formations ?

Les élèves présentes étaient très désireuses d'avoir des réponses concrètes sur l'avenir de leur employabilité et avec cette activité AAD, nous leur avons apporté une première possibilité d'intégrer un emploi qui correspond à leurs attentes.

Ces femmes désirent travailler dans le domaine socio-éducatif, avec des personnes âgées, avec des enfants et dans l'administration. Elles sont très enthousiastes et attendent que nous les contactions, pour participer aux futurs modules de formation continue.

OrTra Intendance Suisse, adaptation du plan de formation GEI

Merci à toutes les GEF/GEI qui ont participé au sondage, nous avons pu envoyer une trentaine de formulaires remplis par vos soins.

Propositions de la commission, sur l'adaptation du plan de formation :

- Réintroduire les modules d'approfondissement GEF : prise en soin de l'enfant et de la personne âgée, politique sociale, connaissance de l'entreprise, dont bureautique, comptabilité.
- Une 2^{ème} langue est nécessaire.
- Orienter la formation sur le maintien à domicile, et la gestion d'appartements communautaires.
- Axer la formation sur le coaching administratif : «Assistance administrative à domicile». ■